

NUMERO 280 LETTRE D'INFORMATION DE NHPC 03 NOVEMBRE 2026

NHPC et la FEDEC s'associent pour la biodiversité

Un partenariat pour la conservation

Le 29 octobre 2026, NHPC et la Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun (FEDEC) ont signé une convention confiant à la FEDEC la gestion fiduciaire des financements dédiés à la conservation du Parc national de Mpem et Djim, l'accompagnement de la mise en œuvre du plan de compensation de NHPC ainsi que la mobilisation de ressources complémentaires en faveur de la conservation du parc.

La cérémonie s'est tenue en présence de Claire GALL, Directrice Générale de NHPC, d'Ignace NAAH AMBASSA, Président du Conseil d'Administration de la FEDEC, ainsi que des représentants du Ministère des Forets et de la Faune et du Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement durable.

Un engagement de long terme

D'une durée de trois ans, cette convention s'inscrit dans la continuité des actions que NHPC déploie depuis 2018 au sein du Parc National de Mpem et Djim.

Créé en 2004 et géré par l'État du Cameroun, le parc est le site distant de compensation des impacts résiduels du projet Nachtigal sur la biodiversité. NHPC y finance un programme d'appui à la conservation dans le cadre d'un mémorandum d'entente signé en 2018 avec le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), puis renouvelé en 2023.

Pour la mise en œuvre de son plan de compensation, NHPC prévoit de mobiliser 15 millions d'euros, soit plus de 9 milliards de FCFA, sur 35 ans à compter de la mise en service commerciale de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal.



Echanges de parapheurs entre la Directrice Générale de NHPC et le Président du Conseil d'Administration de la FEDEC



Vue aérienne du Parc National de Mpem et Djim

NACHTIGAL HYDRO POWER COMPANY (NHPC)
1067 Bis, Rue 1750-Nouvelle Route de Bastos, Yaoundé I Boite Postale 35543
infos@nhpc.cm I Tél : (237) 680 85 28 36 I www.nhpc.cm